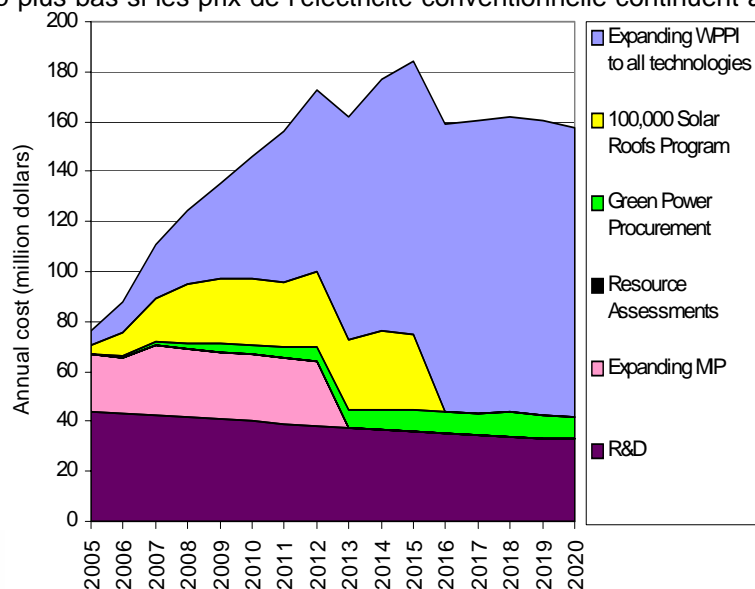


Les répercussions de recommandations de la Coalition sur le budget fédéral

Version abrégée – le 15 octobre 2004

La Clean Air Renewable Energy Coalition demande l'appui du gouvernement pour encourager l'investissement dans l'électricité de sources renouvelables à faible incidence de 2004 à 2020, en vue d'atteindre un objectif de 15 % de la production d'électricité (évaluée à environ 35 GW en 2020). Globalement, les mesures recommandées par la Coalition nécessiteraient un financement annuel supplémentaire de 130 millions de dollars au cours de cette période (montant exprimé en dollars de 2004, corrigé en fonction de l'inflation à 2 % par année) :

- Expansion du programme Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉE) de 1 000 MW à 4 000 MW** : La forte réponse de l'industrie à cette mesure incitative a abouti au déploiement rapide des installations de production d'énergie éolienne au Canada et suscité un intérêt à l'égard de l'EPÉE de dix fois supérieur à la cible originale de 1 000 MW. Le potentiel de hausse des niveaux de production est considérable. À titre d'exemple, le Québec à lui-seul prévoit installer des éoliennes pouvant produire de 2 000 à 3 000 MW d'ici 2012. En vue d'assurer l'expansion rapide de ce secteur, la Coalition recommande au gouvernement d'étendre le mandat de l'EPÉE à un minimum de 4 000 MW, conformément à l'annonce faite dans le discours du Trône de l'automne 2004, à un niveau de soutien constant d'au moins 1¢ du kWh. Si on présume que les fonds seront répartis sur une période de huit ans, le coût annuel de l'expansion de l'EPÉE se situerait à 37,4 millions de dollars.
- Création d'une mesure d'incitation à la production d'énergie verte (MIPEV)** : Vu la possibilité et les avantages du développement d'autres formes d'énergie renouvelables, comme les petites centrales hydroélectriques, les installations de production d'énergie à partir de la biomasse et des ressources énergétiques de la mer, la Coalition recommande au gouvernement d'augmenter son appui à toutes les technologies de production d'énergie verte, au même niveau que l'EPÉE (1¢ du kWh). Fondée sur une cible de 3 250 MW (voir le rapport complet pour plus de détails) cette mesure coûterait en moyenne 23 millions par année.
- Prolongement du Programme de stimulation du marché (PSM)** : Ce programme offre un appui financier permettant aux distributeurs d'électricité d'organiser et de diriger la commercialisation d'électricité de source verte. La Coalition recommande que ce programme, dont le financement est prévu jusqu'en 2006, soit prolongé jusqu'en 2012, et assorti d'un financement supplémentaire de 30 millions par année.
- Augmentation des achats gouvernementaux d'électricité de source renouvelable** : Les plans actuels d'achats gouvernementaux d'électricité de source renouvelable mentionnent un objectif précis de 20 % en 2006. La Coalition recommande au gouvernement fédéral d'acheter 30 % de son électricité de source renouvelable en 2010 et 80 % en 2020. On prévoit qu'il en coûterait moins de 4 millions par année en 2010 et environ 9 millions en 2020, en se basant sur les prix actuels de l'électricité. Cependant, le coût réel sera probablement beaucoup plus bas si les prix de l'électricité conventionnelle continuent à augmenter.



Compilé à l'intention de



Coût global des recommandations de la Coalition (en dollars constants, y compris le budget de l'EPÉE)

[Traduction du tableau]

Coût annuel (millions de dollars)

Appliquer l'EPÉE à toutes les technologies
Programme de 100 000 toits solaires
Achats d'énergie verte
Évaluation des sources d'énergie
Prolongement du PSM
R-D

- **Création d'un programme de 100 000 toits solaires** : Le gouvernement devrait créer une mesure séparée prévoyant des remboursements pour les installations résidentielles et commerciales de modules photovoltaïques (PV) sur place. Un programme de dix ans couvrant 30 % des coûts de systèmes installés nécessiterait un financement de 25 millions de dollars.
- **Évaluation des sources d'énergie renouvelable au Canada** : Le gouvernement fédéral devrait s'associer aux provinces pour évaluer les sources d'énergie renouvelables propres à la production d'électricité au Canada, notamment l'énergie géothermale, la biomasse, les petites centrales hydroélectriques, les vents et ressources énergétiques de la mer. Il serait possible de le faire pour seulement 0,7 million de dollars si le gouvernement fédéral assumait la moitié des coûts.
- **Accroître la recherche et le développement** : Des pays comme le Royaume Uni, l'Allemagne et les États-Unis ont créé des programmes de plusieurs millions de dollars pour développer leurs propres technologies d'énergie renouvelable aux fins d'utilisation locale et d'exportation. Le Canada devrait également créer un programme destiné spécifiquement à la recherche sur l'énergie renouvelable dont le financement annuel se situerait à 50 millions de dollars (en plus des 5 millions de dollars présentement attribués à CANMET).

Le coût des recommandations de la Clean Air Renewable Energy Coalition concernant le secteur de l'énergie renouvelable représente un soutien équivalent à celui que le gouvernement fédéral accorde pour l'énergie nucléaire.

Compilé à
l'intention de



par Environmental Intelligence
martin.tampier@telus.net

